Document généré le 11 août 2025 07:19

Recherches féministes

Maternité biologique, maternité sociale. Des stratégies d'éducatrices professionnelles

Monique Cournoyer

Volume 7, numéro 1, 1994

Familles

URI : https://id.erudit.org/iderudit/057771ar
DOI : https://doi.org/10.7202/057771ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (imprimé)
1705-9240 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Cournoyer, M. (1994). Maternité biologique, maternité sociale. Des stratégies d'éducatrices professionnelles. *Recherches féministes*, *7*(1), 73–93. https://doi.org/10.7202/057771ar

Résumé de l'article

Les femmes ont maintenant les moyens de se situer par rapport à la norme que constitue la maternité et par rapport aux modalités de régulation sociale dont elle est l'objet. La notion de stratégie aide à comprendre comment les femmes peuvent se déterminer à l'égard de leur fonction maternelle et des contraintes dont elle est assortie. Les éducatrices travaillant en centre d'accueil et de réadaptation pour adolescentes et adolescents exercent une profession dont le contexte a changé historiquement, mais dont les fonctions continuent d'être exigeantes. Devant la maternité, les éducatrices ont des stratégies qui se partagent entre une valorisation plus ou moins forte de la profession ou de la famille. L'analyse de ces stratégies révélera les tensions particulières qui existent entre ces deux univers de leur vie pour ces femmes engagées activement dans une activité professionnelle qui reproduit à plusieurs égards les fonctions maternelles.

Tous droits réservés © Recherches féministes, Université Laval, 1994

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Maternité biologique, maternité sociale. Des stratégies d'éducatrices professionnelles[1]

Monique Cournoyer

Introduction

La contraception ouvre aux femmes une perspective nouvelle en ce qu'elle leur donne, écrit Laborie (1986) les moyens d'une « possible liberté » à l'égard de la maternité. Mais, ajoute l'auteure, il leur reste à penser et à vivre cette possible liberté : à inventer de nouveaux rapports sociaux avec ou sans maternité. Ce processus d'invention s'avère complexe. Historiquement, les femmes n'ont pas attendu la révolution contraceptive survenue en force au tournant des années 1960 pour tenter de dissocier leur activité sexuelle de la fonction de reproduction, ainsi que le montrent les travaux du collectif Clio (1992), de Lemieux et Mercier (1989) et de Lévesque (1989) pour le Québec[2].

Malgré des acquis certains mais jamais définitifs en ce domaine, la maternité persiste cependant comme norme. Celles qui choisissent de ne pas y répondre subissent des pressions de leur milieu (Carmel 1990), car elles se placent en conflit avec les constructions de genre dominantes (Morell 1993). La maternité est aussi l'objet d'une régulation sociale. Diverses prescriptions quant au bon âge reproductif, au nombre idéal d'enfants et à l'intervalle à observer entre les naissances dictent les comportements de fécondité. Ainsi, malgré un allongement historique de la longévité féminine, le temps de la vie féconde se voit réduit à une portion étroite de la vie fertile : la douzaine d'années séparant le début de la vingtaine et le début de la trentaine (Battagliola et Jaspard 1990 ; Langevin 1986, 1984). On observe pourtant, écrit Langevin, des « déviances douces » chez les femmes favorisées qui tendent à repousser l'âge au mariage, à la première naissance ainsi que le nombre de naissances.

La maternité à l'intérieur d'une stratégie

Les efforts des femmes pour infléchir la norme et les modalités de régulation sociale de la maternité peuvent être compris comme une stratégie. Notre usage de la notion de stratégie s'inspirera de celui qui a été proposé par Pitrou (1987) et Pitrou *et al.* (1984, 1983) dans le cadre de leurs travaux portant sur les trajectoires professionnelles et les stratégies familiales dans le secteur tertiaire. Posant au préalable qu'il n'y a pas de déterminisme univoque entre les sphères de la famille et celle du travail, mais plutôt un jeu d'influences réciproques, les auteures et les auteurs cherchent à comprendre comment et

---

1. L'auteure tient à remercier Léon Bernier et Renée B. Dandurand pour leurs commentaires sur la version préliminaire du présent article.

2. Pour la période de l'entre-deux-guerres, Lévesque a décrit la sévérité des sanctions du pouvoir civil et religieux et de la désapprobation sociale s'appliquant aux pratiques des femmes en matière de contraception, d'avortement et d'infanticide, bien que, de façon conjoncturelle, se soit manifestée une certaine tolérance dans la mesure où l'ordre social ne s'en trouvait pas menacé.

jusqu'à quel point les « actrices » et « acteurs » (individus, couples, membres de la famille) se déterminent dans ce jeu d'influence. Ils postulent une interaction entre une situation donnée, avec ses contraintes et ses limites, et les capacités des actrices et des acteurs d'y répondre. Dépendantes des moyens dont ils disposent (selon leur appartenance sociale), ces capacités de répondre aux événements varieront également selon leurs priorités (plus ou moins fortes, permanentes, cohérentes), leur pouvoir d'interaction avec les autres, les marges d'initiative que permettent le champ d'activité en question (la famille ou le travail) et leur passé (capital social, habitudes acquises, systèmes de référence). Quels que soient les choix faits et l'action qui en découle (maintien, correction, réorientation de la situation), il en surgira toujours une nouvelle situation porteuse de nouvelles contraintes, limites, marges de manœuvre.

La notion de stratégie s'imbrique à celle de trajectoire. La situation du moment sur laquelle tentent d'agir les actrices et les acteurs est liée à une perspective longitudinale qui exige de remonter dans le passé individuel, de saisir le sens des enchaînements d'événements vécus et de les replacer dans leur contexte historique. La trajectoire comprend des moments clés, ainsi nommés à cause des marges de manœuvre qu'ils ouvrent au choix et à l'action, et à cause des significations et des priorités qu'ils dévoilent. La stratégie, dont la conscience et la cohérence n'ont rien d'absolu chez les sujets, se met donc en œuvre à partir de tous ces déterminants passés et présents et à l'égard d'un avenir que l'on veut se donner ou se préserver.

Dans notre analyse qui porte sur le cheminement socio-professionnel d'éducateurs et d'éducatrices travaillant en centre d'accueil et de réadaptation pour adolescentes et adolescents[3]., nous considérerons la maternité comme un événement susceptible de modifier plus ou moins radicalement la trajectoire des éducatrices et sur lequel elles peuvent ou veulent agir soit pour l'exclure, soit pour jouer sur ses normes de régulation temporelle et tenter de se soustraire aux contraintes qu'elle introduit dans leur vie. Même si toute part de déterminisme n'est pas absente de leur vision de la maternité, et l'on verra comment, les éducatrices la pensent davantage à la manière d'un projet résultant d'un choix. Chez elles, la maternité s'insère dans une démarche de mise en ordre ou d'aménagement des diverses composantes dont les unes sont choisies et les autres non et qui, ensemble, forment la trame du parcours de leur vie de femmes actives et fertiles. Complémentaire ou concurrente d'autres projets, la maternité prend place dans une stratégie tributaire du passé, liée au présent et voulant être

---

3. Effectuée à l'Institut québécois de recherche sur la culture, en collaboration avec Léon Bernier, notre étude a touché huit centres d'accueil et de réadaptation sur l'ensemble du territoire québécois. Le projet a été financé conjointement par les centres participants, l'Institut québécois de recherche sur la culture, l'Association des centres d'accueil du Québec et le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. Une subvention du Conseil québécois de la recherche sociale a financé la deuxième phase de nos travaux. L'enquête a rejoint un total de 56 éducateurs et éducatrices travaillant directement à des tâches de rééducation auprès des jeunes ou à des tâches d'encadrement. L'échantillon se répartissait selon trois critères : le sexe, le statut d'emploi (avec ou sans poste) et la durée d'expérience (moins de sept ans et sept ans et plus d'expérience). Le rapport de recherche sur lequel nous nous appuyons est en cours et ne porte que sur les entrevues faites avec le personnel travaillant auprès des jeunes. Pour respecter la confidentialité, certaines informations seront omises ou modifiées.

en quelque sorte garante de l'avenir. Suivant le pôle autour duquel s'ordonnent les valeurs et les priorités, la mobilisation des efforts et l'ensemble des projets poursuivis, on sera en présence de divers types de stratégies. Elles seront, pour reprendre ici la distinction faite par De Ridder et Salesse (cité par Commaille 1993), du type « professionnel » plus elles s'orienteront vers le pôle de l'identité sociale et de la carrière « professionnelle » ou, inversement, du type « familial » plus elles s'orienteront vers le pôle de l'identité maternelle et de la carrière « familiale », chacun de ces deux types pouvant se prêter à des recompositions intermédiaires.

Les éducatrices et leur travail

À l'aide des résultats de notre analyse de leur cheminement socioprofessionnel, nous tenterons de donner un aperçu du travail des éducatrices et de ses principales exigences. Nos observations et nos commentaires sont inspirés des résultats d'une étude cherchant à reconstituer, à l'aide d'une méthodologie fondée sur le récit de vie et le récit de pratiques, le cheminement socioprofessionnel de ces personnes.

Essentiellement, la tâche de rééducation se définit comme un travail d'accompagnement des jeunes dans la vie quotidienne visant à les aider, par divers moyens, à surmonter leurs problèmes de mésadaptation socioaffective et à se réintégrer à la société[4]. Cette fonction d'accompagnement dans le quotidien a des conséquences concrètes importantes. Elle suppose un contact étroit et soutenu avec les jeunes qui se traduit dans l'emploi du temps et de l'espace : présence dès le lever et jusqu'au coucher sur les lieux de vie des jeunes et dans leurs diverses activités. Les éducatrices sont ainsi appelées à travailler, en rotation, de jour ou de soir, de même que les fins de semaine. Les quarts de jour commencent tôt (7 h 30), ceux du soir finissent tard (23 h 30) et ne s'harmonisent pas toujours facilement aux rythmes de la vie hors travail.

L'analyse des pratiques et du cheminement socio-professionnel des éducatrices a mis au jour diverses difficultés dont certaines ont des incidences très nettes sur le travail concret. Rappelons d'abord la précarité qui caractérise l'entrée en emploi des jeunes éducatrices. Moyen de répondre aux exigences de flexibilité du système économique en phase de restructuration, comme l'indiquent David (1991) et Nicole-Drancourt (1990), la précarité a été utilisée à fond dans le tertiaire qui a connu, depuis 1970, une forte expansion[5] et où sont massivement entrées les femmes. La précarité n'est pas la même partout. Celle des éducatrices n'est peut-être que transitoire, puisqu'elles pourront, après un

---

4. Bien qu'elles soient toutes employées par un même type d'établissement (centre d'accueil et de réadaptation), les éducatrices de notre enquête travaillent dans des cadres de services différents. La plupart (20/25) sont cependant affectées à des postes en internat, les autres étant rattachées à des services plus proches de la communauté.
5. Statistique Canada rapportait en 1992 que l'augmentation de 29 p. 100 du niveau global de l'emploi enregistrée au cours des 17 années précédentes s'est faite en totalité au profit du secteur de la production des services qui a connu une augmentation de 46 p. 100 au cours des mêmes années. Constatant la même tendance aux États-Unis, Kodras et Padavic (1993) notent que le secteur des services a représenté 86 p. 100 de la croissance de l'emploi dans tout le secteur public, entre 1970 et 1980.

temps d'attente sur la liste de disponibilité (*communément appelée* « liste de rappel ») accéder à un statut régulier. En outre, durant cette période d'attente, leurs conditions d'emploi sont régies par convention et non laissées à l'arbitraire. Cet aspect des modalités de l'entrée dans la profession constitue dès le départ une source de difficultés pour l'exercice professionnel. La période d'attente de statut régulier – qui tend à s'allonger – conduit à un exercice sans continuité (passage d'un poste de travail à l'autre, horaires changeants, etc.) qui implique une part certaine d'insécurité matérielle et une difficulté à développer un investissement significatif dans la tâche. Les idéaux qui souvent président à l'entrée dans la profession (que l'on peut résumer sous la formule du désir d'aider) restent frustrés tant que ne sont pas établies la continuité et la stabilité dans le contact avec les jeunes.

Par contre, l'accès au poste régulier ne règle pas tout. De façon unanime, les éducatrices constatent, expérience à l'appui, qu'il s'agit d'un travail qui exige beaucoup. Remplis d'activités nombreuses et variées, allant du sport d'équipe aux rencontres d'accompagnement individuel, les jours se déroulent parfois à vitesse accélérée. Le contact étroit et soutenu avec des jeunes en difficulté et le partage de leur rythme quotidien, avec ses routines et ses travers, ses soubresauts, ses crises, ses moments prévisibles et imprévisibles mettent régulièrement sous tension les ressorts de la vie émotive et affective. De plus, dans l'exercice quotidien, la vie privée et la vie professionnelle sont constamment ramenées l'une à l'autre par les rôles que l'éducatrice est appelée à jouer et qui servent de supports symbolique et de leviers à son intervention. À ces exigences, il faut ajouter la nécessité, clairement énoncée à plusieurs reprises lors de notre enquête, de relativiser sans cesse la portée de son intervention : voir plus loin que l'immédiat, ne pas trop attendre des jeunes, se donner des objectifs « plus petits » ou « plus bas ».

Chez celles qui travaillent en milieu masculin, l'exercice professionnel se bute à une dimension sexiste vécue dans le rapport avec les jeunes et parfois avec les collègues et l'autorité[6]. Si le sexisme chez les jeunes est expliqué par leur milieu de socialisation et peut être transformé en un objet d'intervention, il n'en va pas exactement de même quant au sexisme dans les rapports avec les collègues et l'autorité. Si toutes n'en ont pas fait personnellement l'expérience, la plupart en constatent l'existence dans leur milieu.

Dans la durée, les conditions d'exercice ont connu d'importantes modifications. De nombreux changements sont survenus à l'intérieur d'une assez courte période historique. Mentionnons d'abord la laïcisation et la syndicalisation du personnel qui ont entraîné une modification des conditions objectives et du climat de travail. Divers autres changements se sont succédé, de sorte que le contexte de la pratique des années 1990 ressemble assez peu à celui des années 1970, période où ont débuté les éducatrices les plus âgées de notre étude. Les témoignages recueillis font état de divers problèmes touchant le contexte de la pratique. Rappelons-les succinctement : a) l'aggravation des

---

6. Les éducatrices travaillent dans des équipes dont le personnel est mixte à des degrés variables, s'adressant, selon la vocation de leur établissement, à des garçons (9/25), à des filles (11/25) ou à l'un ou l'autre sexe (5/20). À noter que les groupes de jeunes ne sont pas mixtes, même si, dans l'ensemble, la clientèle d'un établissement peut comprendre des garçons et des filles. Ce sont surtout les jeunes éducatrices qui travaillent auprès de la clientèle masculine.

problèmes présentés par les jeunes et l'alourdissement de la tâche en conséquence ; b) les réorientations des philosophies d'intervention sans préparation suffisante, notamment en ce qui a trait au rapprochement par rapport au milieu familial ; c) le blocage des voies de mobilité (horizontale et verticale) avec l'arrêt de l'expansion du réseau des services ; d) les modalités d'insertion difficiles, dans les milieux à prédominance masculine, pour les femmes de plus en plus nombreuses dans la profession[7] ; e) la reconnaissance insuffisante des compétences acquises par la formation et l'expérience.

Porteuse de nombreux facteurs de souffrance et d'usure mentale, notion que nous empruntons à Dejours (1980), la rééducation apparaît donc, aux yeux des éducatrices, comme un travail dont il faut apprendre à se dégager. Pour une bonne part, cela veut dire arriver à faire le deuil d'un idéal initial qui incite à un investissement démesuré dans le travail, avec l'espoir d'« aider », de « sauver » ou de « changer le monde ». De telles aspirations, encore réelles malgré la fin de l'encadrement religieux des pratiques professionnelles, sont reconnues propices à l'épuisement. Les éducatrices se voient donc engagées dans une activité professionnelle qui, non seulement matériellement mais encore symboliquement, occupe une large place dans leur vie, ce qu'elles valorisent d'un côté, mais craignent de l'autre. Parce qu'elle peut envahir et réduire l'espace qu'elles réservent à leurs projets (dans le domaine de leur vie personnelle, conjugale et familiale), l'importance que prend le travail fait problème. Et c'est l'une des raisons pour lesquelles plusieurs n'entrevoient pas de demeurer longtemps dans le domaine[8].

Pour la suite de la présentation, nous allons tenter de comprendre comment des éducatrices se déterminent à l'égard de la maternité. Pour ce faire, nous ne retiendrons que les cas de celles qui n'ont pas fait l'expérience physique de la maternité, soit 15 éducatrices ni mères, ni enceintes. D'une part, c'est principalement avec elles que nous avons abordé la question du choix de la maternité[9]. D'autre part, il faut souligner que celle-ci demeure une question périphérique quant à l'objet et à l'ensemble de la démarche de recherche poursuivie. Cela explique que certains éléments d'information pertinents soient absents ou incomplets (notamment au sujet du conjoint) et nous empêchent

---

7. Un double phénomène de féminisation et de désaffection masculine par rapport à cette profession a été l'un des motifs pour la réalisation de la présente étude. D'après nos compilations, les femmes constituent plus des trois quarts des effectifs des diplômés et des diplômées de la formation universitaire, dans les disciplines qui mènent à l'exercice de la rééducation, comme la psychoéducation, la psychologie, la criminologie. La proportion est encore plus forte dans l'enseignement collégial (par exemple en éducation spécialisée, en techniques correctionnelles). Notons que des politiques de mixité ont récemment favorisé l'engagement à des « postes féminins » dans les établissements pour garçons et à des « postes masculins » dans les établissements pour filles.
8. La perspective de courte durée dans l'exercice n'est pas propre aux éducatrices. Les hommes affichent de semblables attitudes de faible projection dans le temps. Il nous reste à comparer les aspects particuliers de ce point de vue commun.
9. Dans le déroulement concret des entrevues, la question de la maternité est en général apparue en association avec le thème de la durée dans l'exercice professionnel et des projections dans le temps. De plus, les conséquences d'une éventuelle transition au statut de mère revêtaient un intérêt particulier dans le cas des éducatrices sans enfants.

d'aller plus à fond dans notre interprétation. Si le sous-échantillon ainsi constitué pour la présente analyse entraîne des limites sur le plan de la comparaison, il a l'avantage de mettre en valeur la diversité des stratégies qui, toutes, se placent dans l'horizon d'un temps fertile qui n'est qu'en partie épuisé et pourrait donner lieu à des choix positifs de fécondité. Il nous semble que cette position méthodologique donne un intérêt particulier à une analyse précisément posée en termes de stratégies, car elle nous plonge au cœur de priorités en voie de définition et d'arbitrages en train de se vivre ici et maintenant pour la plupart[10].

Vu la nature du matériel d'enquête dont nous disposons, c'est principalement en fonction de leur vie professionnelle que nous analyserons les stratégies de ces éducatrices. Nous examinerons si la maternité peut leur apparaître comme un moment susceptible de modifier le déroulement de leur trajectoire de femmes engagées dans l'exercice d'une profession et, si oui, comment elles y réagissent. On verra que les stratégies qui se dégagent de leurs réflexions sont marquées par leur position charnière, en tant que femmes, à la jonction des sphères de l'emploi et de la famille et des transformations qui les touchent, comme l'ont proposé Commaille (1993, 1984), Kempeneers (1992, 1991) et Kempeneers et Saint-Pierre (1989).

Les stratégies des éducatrices

Les 15 sujets à l'étude peuvent être d'abord réunis en deux groupes, selon la durée de l'expérience. Le premier est formé de 4 éducatrices de plus de sept ans d'expérience qui ont toutes un statut régulier et dont l'âge se situe entre le début de la trentaine et la quarantaine. Elles se partagent également entre une formation universitaire et collégiale. Pour elles, la maternité reste encore du domaine du possible, mais elle apparaît peu probable, lorsqu'elle n'est pas exclue. Quant au deuxième groupe, il est formé de 11 éducatrices de moins de sept ans d'expérience. On peut les considérer globalement comme se trouvant au début de leur vie professionnelle ; 6 d'entre elles ont un statut d'emploi régulier ; les 5 autres n'en ont pas. La plupart (8/11) se situent dans la deuxième moitié de la vingtaine, alors que les autres (3/11) sont un peu plus âgées : ainsi, deux sont au début de la trentaine. Selon ce critère, les éducatrices du deuxième groupe se rapprochent donc sensiblement de la classe d'âge la plus féconde dans l'ensemble des femmes en âge de procréer[11]. Il faut noter que tous les sujets de ce groupe ont une formation universitaire de premier cycle ou plus. Dans tous ces cas, la maternité est du domaine du possible et, à des degrés divers, du probable. Parmi ces jeunes éducatrices, certaines désirent et projettent, sans ambiguïté et pour un avenir rapproché, avoir un ou des enfants. Les autres hésitent et s'interrogent.

Dans les deux groupes, les éducatrices viennent de milieu socio-économique « moyen » ou même « modeste », selon les indications obtenues sur la profession des parents ou le niveau de vie de la famille. La mère est le plus souvent définie en tant que « femme travaillant à la maison », avec

---

10. D'autres études, comme celle faite par Morell (1993), prennent une position opposée, se limitant à des femmes qui, assurément, ne seront jamais mères.
11. Pour l'ensemble du Québec et à l'exception de la région du Nord-du-Québec, c'est le groupe des 25-29 ans qui affiche le plus haut taux de fécondité pour les années 1981, 1986 et 1991 (Duchesne 1993).

des étapes passées sur le marché du travail ou intégrant du travail salarié aux occupations domestiques.

À l'intérieur de ces deux groupes, nous avons pu créer divers types de stratégies qui peuvent être distribués sur deux axes. D'abord, sur un axe temporel, on constatera que ces types se rapportent à un passé plus ou moins éloigné ou à un futur plus ou moins proche. Ensuite, sur un axe défini par les valeurs, les divers types vont, en continuum, du pôle « professionnel » au pôle « familial ». Aux extrémités de ces deux axes, deux cas opposés : celui d'une éducatrice parmi les plus âgées et les plus expérimentées, en voie de mobilité, qui ne veut pas avoir d'enfant et, par ailleurs, celui d'une jeune éducatrice sans poste, qui croit être enceinte et poursuivra sa grossesse en cas de diagnostic positif. Trois clés d'entrée permettent d'appréhender globalement ces types de stratégies, à savoir si l'on désire avoir un ou des enfants et, si oui, à partir de quel moment ; sinon, pourquoi. Le discours qui s'élabore sur ces enjeux nous donnera accès au sens et à la direction des stratégies de ces femmes, nous indiquera les points de repère de leur position à la jonction des sphères du travail et de la famille. En cherchant des marges de manœuvre plus ou moins larges dans les règles du jeu du temps fertile, les éducatrices révéleront quels effets elles pressentent de la maternité sur leur vie professionnelle et inversement. On verra comment elles se situent par rapport aux normes et selon quelles valeurs et priorités elles se déterminent.

La maternité conjugée au passé

Dans la première partie de l'étude, où la maternité se présente davantage à la manière d'une réalité non concrétisée dans l'expérience passée qu'à la manière d'un projet d'avenir. Chez ces éducatrices, composant le premier groupe défini plus haut, un phénomène d'exclusion de la maternité s'est produit, les statuts d'éducatrice (professionnelle) et de mère n'étant pas apparus facilement compatibles ou l'un ayant de fait évacué l'autre. Point intéressant à souligner, si la profession exclut la maternité, elle en fournit aussi un équivalent : elle exclut mais remplace. Selon les récits de cheminement professionnel, tout se passe comme si la perspective de la maternité s'était fermée plus ou moins tôt et plus ou moins graduellement.

Dans trois cas sur quatre, les familles sont nombreuses. Les origines familiales reflètent un milieu socio-économique modeste, avec une mobilité évidente dans un cas sur quatre. Autres traits caractéristiques, toutes ces éducatrices ont accédé rapidement à un statut régulier et, dès ses débuts, la profession semble avoir pris beaucoup de place dans leur vie. De plus, leur expérience a commencé dans un contexte de pratique où l'exercice professionnel s'apparentait beaucoup à une vocation.

« J'ai jamais voulu... J'ai jamais eu le temps »

Chez la première éducatrice dont il sera question, la perspective de la maternité a été fermée par choix dès le départ. Le verdict d'incompatibilité entre profession et vie familiale semble être tombé assez tôt et de manière irrévocable. Venant d'une famille assez nombreuse, elle n'y a pas exercé de fonction maternelle particulière, mais y a surtout fait l'apprentissage d'une vie sociale bien remplie. Femme qui se définit comme active et très organisée, elle donne la priorité à sa vie professionnelle et s'est déjà engagée dans un processus de

mobilité verticale. Par contre, elle ne veut pour aucun motif que sa vie privée soit envahie par le travail et dit avoir toujours trouvé les moyens de l'éviter. Dans son choix de non-maternité se profile une forme de prévention par rapport à la double tâche éducative et à ses effets d'épuisement. S'étant « toujours occupée des enfants des autres », elle n'a pas voulu et n'a pas trouvé le temps pour avoir des enfants à elle. Cette éducatrice a plutôt décidé de réserver son énergie et sa disponibilité pour son travail. « Je ne sais pas où j'aurais puisé toute ma force si j'avais eu des enfants en bas âge avec moi », ajoute-t-elle, évoquant le poids de la double tâche qu'elle a choisi d'éviter. Conjointe d'un homme qui a des enfants d'une union antérieure, elle s'efforce de ne pas intervenir dans la dynamique de leurs relations. Les probabilités paraissent faibles pour que cette éducatrice change ses priorités. Si, jusqu'à ce jour, le temps social ne l'a pas incitée à avoir des enfants, il semble bien qu'elle n'utilisera pas ce qui lui reste de temps biologique pour le faire.

« Il est trop tard maintenant »

Le deuxième cas est celui d'une éducatrice qui est issue d'une famille nombreuse où elle a joué un rôle maternel précoce. Cela ne semble pas l'avoir détournée du désir d'enfant puisqu'elle a souhaité avoir un ou une enfant pendant longtemps, prête à la maternité solitaire s'il le fallait. Ayant attendu pendant un certain nombre d'années que se régularise une situation conjugale qui ne lui paraissait pas favorable pour accueillir un ou une enfant, elle a franchi le seuil de la trentaine sans que cette situation ne se modifie vraiment. Peu à peu, elle a fini par « renoncer » à son projet. « J'ai passé... » dit-elle, laissant entendre qu'elle se situait désormais au-delà des limites de l'âge normal ou souhaitable pour mettre un ou une enfant au monde. Philosophe dans son renoncement, cette éducatrice se trouve devant la réalité de la vie professionnelle qui joue en sa faveur, et cela, de deux façons. Son désir d'enfant est d'une part symboliquement comblé par l'exercice d'une profession qui, d'autre part, la confirme dans sa décision de ne pas avoir d'enfant seule : les problèmes de l'adolescence observés au travail ont fini par l'en dissuader à tout jamais. Son choix de ne pas être biologiquement mère est en voie de devenir définitif, puisqu'elle projette une intervention de stérilisation. De plus, elle évite de prendre le rôle de mère à l'égard des jeunes enfants de son conjoint, tirant de nouveau leçon de son expérience : « J'ai tellement vu de filles en réaction contre leur belle-mère, puis le beau-père que je dis non ». Le désir d'enfant demeure pourtant, mais transposé dans la vie métaphysique, « dans une autre vie peut-être ». Du côté professionnel, elle prend sa tâche au jour le jour, profitant du plaisir et de la solidarité qu'elle y découvre encore malgré ses nombreuses années d'exercice.

« J'ai passé à côté de ma vie »

Venant d'un milieu familial où elle a senti sa présence éclipsée par celle des autres enfants, la troisième éducatrice raconte être entrée dans la profession un peu comme on entre en religion : « J'avais décidé que je m'occuperais des souffrances du monde. » Très intense dès le début, son investissement dans le travail n'a laissé de place pour rien d'autre. Encore aujourd'hui, et bien que cela la mette parfois en colère, cet investissement dévoué est une réalité dont elle n'arrive pas facilement à se départir. Elle a du mal à corriger « le pli » qu'elle a

donné à ses habitudes au travail (« On pouvait me demander n'importe quoi, n'importe quand, j'étais prête à le faire. ») et qui a contribué à une situation qu'elle déplore maintenant. Elle constate qu'elle a mis de côté l'univers de ses relations sociales : famille, amitiés ou amours. Elle en retire l'impression d'être passée à côté de sa propre vie.

Relativement heureuse dans son travail et toujours animée par le « désir d'aider les autres », elle est cependant pessimiste au sujet du peu de mobilité possible dans l'établissement. Bien qu'elle n'aborde pas la maternité directement, elle rappelle avoir été active il y a quelque temps dans le milieu de l'adoption.

« Avoir eu des enfants... »

Dans le dernier cas, immédiatement après avoir terminé une formation de niveau collégial, l'éducatrice est entrée en fonction auprès de la clientèle des enfants. Elle y a connu une expérience qui s'est avérée pénible. Elle s'est éloignée du travail, évitant de justesse l'épuisement. Reprenant du service auprès de la clientèle adolescente, elle a mieux réussi par la suite à « se bâtir un équilibre » : laisser moins de prise au surinvestissement et à l'envahissement par le travail. À la lumière de son propre cheminement, elle se demande si la maternité, qu'elle n'a pas connue, est compatible avec la durée dans le travail qu'elle fait : « Avoir eu des enfants, je ne sais pas si c'est un métier que j'aurais fait à long terme », s'interroge-t-elle. Tant au point de vue de la charge mentale qu'à celui de l'organisation matérielle de l'existence, l'harmonisation entre vie familiale et vie professionnelle ne lui paraît pas aller de soi, en particulier en situation de rupture du couple parental et de recomposition familiale, comme elle a l'occasion de l'observer autour d'elle.

Cette éducatrice a un conjoint qui exerce une profession assez proche de la sienne. Elle valorise la vie sociale, les loisirs et a décidé de diversifier ses centre d'intérêts pour faire plus de place à des activités de détente dans sa vie, n'ayant pas de rapport avec le travail. Elle a connu une période où elle s'est impliquée dans une association de soutien à la famille. Elle ne pense pas avoir d'enfants.

Les quatre cas étudiés dans cette partie donnent donc l'exemple d'une stratégie marquée par la dominance de l'inscription dans la sphère de la vie professionnelle, plus ou moins accompagnée cependant de l'importance de l'identité sociale et de l'affirmation personnelle. Cette dominance s'est imposée à ces éducatrices sous l'effet d'un choix clair au départ ou élaboré progressivement au fil des événements de leur vie. Et elles l'ont endossée. Pour ces femmes, il n'est pas question de jouer sur les marges, de repousser les limites de la séquence de la fécondité. Dans leur cas, la fécondité se conjugue au passé : les jeux sont faits ou presque. Et, à moins de revirements importants de leur situation, ce qu'elles ne paraissent pas sur le point de provoquer, il semble peu probable qu'elles aient jamais des enfants, malgré les années de fertilité qu'il leur reste à chacune. L'importance prise par leur vie professionnelle et, en même temps, sa signification « maternelle » ont sans doute rendu cette orientation définitive dans leur trajectoire.

La maternité au futur

Nous allons changer de point de vue temporel et analyser, dans la seconde partie, les stratégies tournées vers l'avenir qui, de plus, laissent place à d'un choix positif de maternité.

« Peut-être que oui, peut-être que non »

Un seul cas correspond à ce type de stratégie. Il s'agit d'une éducatrice qui a travaillé durant quelques années en milieu scolaire avant d'amorcer le virage qui l'a conduite vers la psychoéducation. Engagée de manière intense dans son travail d'éducatrice, sous l'influence d'une mentalité ambiante qu'elle décrit comme « très familiale » et « missionnaire », dans un milieu très encadrant, elle a pris peu à peu ses distances, cherchant à s'affirmer davantage dans son propre style et son identité. Pour avoir traversé un épisode qui l'a menée au bord de l'épuisement, elle s'efforce désormais de maintenir une distance plus grande par rapport à son travail. Depuis toujours entourée d'enfants, d'abord par des activités de loisir avant de l'être par son travail, cette éducatrice hésite à en avoir elle-même. Elle considère que son travail n'a rien à voir dans cette décision ou, devrait-on dire, cette indécision. On peut ajouter, en contrepartie, qu'il ne l'aide certainement pas à sortir de son hésitation, ne serait-ce qu'en entretenant cette occasion de contact intense et continu avec les enfants.

En réalité, on se trouve ici devant une stratégie de l'indétermination où l'éducatrice laisse évoluer sa situation sans lui imprimer une direction résultant d'un choix clair, d'une mise en priorité d'objectifs ou de projets bien établis. Peut-être parce que, des années durant, il ne s'est jamais imposé de distinction réelle entre les deux sphères de sa vie, ce qui l'a d'ailleurs conduite à l'épuisement, comme elle le fait elle-même remarquer. Cette stratégie n'est donc neutre qu'en apparence : elle s'inscrit dans une trajectoire où, initialement, la sphère de la vie professionnelle a supplanté la vie familiale, la faisant quasi disparaître. En réalité, il est difficile de faire des prévisions sur l'avenir de cette éducatrice en matière de fécondité, plusieurs données de sa situation hors travail faisant défaut. Quoi qu'il en soit, il reste certain qu'elle valorise beaucoup sa vie professionnelle et qu'elle la poursuivra sous l'une ou l'autre forme. Soulignons que nous arrivons ici au point zéro du continuum à partir duquel nous allons passer au versant positif des stratégies des éducatrices à l'égard de la maternité.

« Des enfants peut-être, mais pas maintenant »

Dans le type de stratégie que nous abordons maintenant, la question de fond est de savoir si on veut vraiment avoir des enfants, au-delà de la détermination du moment où l'on se consacrera à ce projet. Néanmoins, ce deuxième ordre de question n'est pas totalement évacué et l'on verra à quelles fins il peut servir les stratégies.

Deux éducatrices sont en cause. Elles viennent toutes deux de milieu ouvrier. L'une et l'autre ont connu des problèmes dans leur famille d'origine : absence du père, difficultés sur le plan de l'encadrement familial et de la communication avec les parents. La première, après des études collégiales et une première insertion assez décevante dans le milieu de pratique, a opté pour un retour aux études : « J'ai décidé de monter dans l'échelle sociale », explique-t-elle, traduisant son choix passé dans des termes de mobilité. Dans

son milieu de travail actuel, elle prend part aux actions qui tendent à améliorer la place des femmes. Après une période d'exercice auprès des jeunes, elle envisage une carrière dans l'enseignement universitaire ou un poste de cadre. Vivant seule par goût de l'indépendance, intensivement occupée à travailler et à terminer ses études, ce qui lui permettra certainement de mieux assurer son indépendance, il ne resterait que peu de place dans sa vie pour un projet d'enfant que, prudente, elle n'exclut pas tout à fait pour l'avenir. Pour le présent, elle est bien entourée des enfants de ses sœurs. Mais il n'est pas impossible, tout comme l'une de ses sœurs qui tenait le même langage, qu'elle se retrouve enceinte dans deux ans, s'imagine-t-elle.

L'autre éducatrice, bien qu'elle soit venue à la rééducation sans l'avoir vraiment cherché, s'investit maintenant de façon massive dans sa carrière, ce qui correspond autant à un style personnel passionné qu'à la nécessité du moment : s'établir dans sa profession, récolter les fruits des efforts jusqu'ici déployés. Mais « l'horloge biologique » tourne, et les limites de la période féconde se définissent à l'horizon de sa vie de femme : elle sent qu'il lui faudra donc se décider un jour. Elle se dit tentée d'avoir un ou une enfant, mais, pour l'instant, la crainte de ne pouvoir accorder aux deux sphères de sa vie toute l'importance qu'elle voudrait (les deux ne sont pas inconciliables, mais difficilement conciliables, nuance-t-elle) et celle de se trouver enfermée dans le domestique lui font repousser le moment du choix. À ses yeux, rien n'est clair, sauf la perspective de l'échéance : « Rendue vers trente ans, si je n'ai pas décidé encore, c'est parce que, là, je pense que je ne serai jamais prête. »

Pour ces deux éducatrices, le choix de maternité se situe au cœur d'une stratégie professionnelle et familiale, le premier qualificatif l'emportant sur le second. Non pas que la famille soit sans importance, mais parce que cette importance n'est pas suffisamment définie, ne s'affirme pas encore sans équivoque. Dans la définition des projets de vie, ce que l'on reporte n'est pas le moment de commencer la famille, mais la décision à savoir si l'on s'en donnera une ou non. Ce type de stratégie, surtout dans le premier cas, rejoint bien le modèle de maximisation du capital scolaire qui se manifeste par la tendance, chez les femmes scolarisées, à repousser le plus loin possible l'âge de la maternité pour faire place à la carrière professionnelle. À titre d'hypothèse et compte tenu des éléments en place dans leur situation, on peut avancer que ces éducatrices auront probablement un calendrier de fécondité assez tardif, si elles décident d'avoir des enfants. Le temps de satisfaire leurs priorités actuelles, de clarifier le désir d'enfant par rapport à ces priorités, sans compter les facteurs liés au partenaire – encore inexistant pour la première éducatrice –, le projet d'enfant pourra tarder. Mais il reste encore situé dans les normes temporelles prescrites.

« Des enfants, oui, mais plus tard »

Autour de la stratégie qui consiste à vouloir des enfants mais pas à court terme se rassemblent quatre éducatrices, dont l'âge se situe entre la moitié de la vingtaine et le début de la trentaine. Deux d'entre elles sont apparemment sans conjoint. Les informations sur le passé familial sont assez peu abondantes, sauf dans un cas où l'éducatrice rapporte une expérience d'enfance marquée par les conflits et une certaine violence. À noter également chez elles, trois cas où la mère est ou a été une femme active sur le marché du travail. Deux de ces éducatrices sont sans statut d'emploi régulier.

Chez ces éducatrices, le désir d'avoir des enfants existe bel et bien, mais sa réalisation paraît subordonnée à l'évolution de la trajectoire professionnelle. Un besoin de s'établir professionnellement ressort de façon très nette dans leur vision d'avenir qui n'exclut pas la maternité, mais la place en quelque sorte dans un ordre inversé. Pour l'avenir rapproché, ce n'est pas la famille mais plutôt la profession qui l'emporte dans la définition de leurs priorités et la planification de leurs projets.

L'absence de statut d'emploi régulier est d'ailleurs un aspect de la situation professionnelle qui entre en jeu pour faire comprendre la mise en attente du projet d'enfant dans deux de ces cas. L'investissement nécessaire pour accéder au statut régulier, soit se rendre disponible au maximum, canalise les énergies et s'ajoute à l'effort qu'exige la tâche. Pour l'une des éducatrices, la charge mentale associée à la tâche apparaît difficilement compatible avec la responsabilité parentale. Une fois placée en situation de mère, cette éducatrice verrait donc des changements souhaitables, mais, auparavant, il lui semble urgent de réaliser ses aspirations professionnelles et de se consacrer pleinement à son travail. Sans explicitement les nommer, son propos évoque les problèmes de l'articulation des rôles d'éducatrice et de mère et celui de la discontinuité professionnelle (en autant que l'on puisse la relier aux charges maternelles) qui viennent souvent freiner la réalisation de ces aspirations ou les modifier : « Le jour où je déciderais d'avoir des enfants, je suis pas sûre que j'aurai le goût de continuer ici », admet-elle, prévoyant qu'elle aura peut-être alors besoin de « quelque chose de plus stable, de plus calme, de plus " mollo" ».

Dans le présent, il importe donc pour elle de s'assurer des conditions pour faire le travail qu'elle aime – malgré qu'elle le trouve difficile, fatigant et vidant – ou de se donner les moyens de se réorienter vers autre chose. Car, plus tard, il sera trop tard, à son avis.

Une autre éducatrice, travaillant également sans statut régulier, s'est donné comme objectif d'utiliser cette difficile période d'exercice comme période-test pour vérifier, entre autres choses, si la profession est compatible avec la maternité. Donnant le maximum de disponibilité pour rattraper un temps perdu, en fait d'ancienneté, à travailler dans un autre établissement, elle est à découvrir « la couleur que donne à sa vie » le fait de travailler en étant sur la « liste de rappel ». De plus, se reconnaissant une tendance à s'investir intensément dans son travail, comme dans tout ce qu'elle fait, et une difficulté à se garder du temps pour elle-même, cette jeune éducatrice anticipe que « l'adaptation » de la vie de travail à la vie de famille ne sera pas chose facile. Elle évalue par contre que les conditions deviendront plus favorables lorsqu'elle aura de la stabilité en emploi. D'où l'intérêt d'accumuler de l'ancienneté.

Cette éducatrice reste cependant prudente. Ce qui la préoccupe, lorsqu'elle sera mère, ce n'est pas le partage égal des tâches ménagères ou matérielles, dont on sait qu'il reste un idéal encore très inachevé, comme l'ont établi plusieurs études[12]. Elle n'y fait pas allusion, pas plus qu'aucune autre des éducatrices ne le fera d'ailleurs. Ce qui la préoccupe, ce sont les risques de la double tâche éducative. Tel qu'elle le pose, le problème de la conciliation ne tient

12. Malgré des échantillons et des méthodologies différentes, c'est la tendance générale qui s'affirme à partir des travaux de Daune-Richard (1984), Gregson et Lowe (1993), Le Bourdais, Hamel et Bernard (1987), Lindsay (1993), Marshall (1993), Mercier (1990).

pas dans la somme des tâches à effectuer. Comme l'a suggéré Haicault (1984), la conciliation est à l'origine d'une charge mentale qui, indépendamment de l'autonomie apparente des lieux du travail domestique et du travail salarié, tient à la simultanéité intériorisée des tâches. Ce qui fait problème, c'est l'enchaînement ininterrompu, le chevauchement de responsabilités trop semblables : « C'est à faire attention parce que les enfants, ça demande de la patience, ça demande les mêmes choses chez toi qu'au travail. »

Dans les deux cas qui suivent, d'autres aspects de la trajectoire professionnelle, en combinaison à des aspects de l'histoire familiale ou conjugale, semblent avoir retenu ou brouillé le désir d'enfant. Ainsi, dans un troisième cas, l'élément déterminant qui mobilise les énergies n'est pas l'aspiration à un statut d'emploi régulier, mais la qualité des relations de travail. Issue d'une famille touchée de façon chronique par des conflits conjugaux, l'éducatrice en question y a joué très tôt un rôle de soutien moral. Après une période d'intégration difficile à son milieu de pratique, elle se considère maintenant sûre d'elle et compétente dans le travail qu'elle fait et qu'elle aime, n'eût été d'un conflit avec l'autorité. À forte connotation sexiste, ce conflit vient jeter une ombre au tableau de sa situation présente et future. Engagée dans une nouvelle relation conjugale qui paraît harmonieuse et où elle sent ses préoccupations professionnelles comprises, elle souhaiterait avoir un ou une enfant, tout comme son conjoint. Mais la réalisation du projet reste en attente. Le conflit vécu au travail agit comme un frein sur ce désir de deux façons, assez paradoxales d'ailleurs. D'une part, la qualité de la relation avec les jeunes demeurant le principal aspect du travail auquel elle puisse s'accrocher, elle anticipe qu'un départ pour une maternité lui ferait perdre cet acquis de l'expérience. D'autre part, ce conflit fait apparaître la tâche quotidienne plus lourde à ses yeux et suscite des craintes quant à ses capacités d'assumer la double responsabilité professionnelle et familiale. Les exemples que lui offre à cet égard son environnement de travail immédiat l'impressionnent, mais en même temps la découragent : « C'est beaucoup demander à quelqu'un », pense-t-elle. Comme on a pu le voir dans le cas précédent, la disponibilité jugée nécessaire de part et d'autre apparaît cruciale, mais ne semble pas garantie d'avance. Percevant les tâches professionnelles et maternelles comme également exigeantes, ces éducatrices craignent de ne pas toujours trouver les ressources pour assumer leurs responsabilités d'un côté comme de l'autre.

Dans le quatrième cas, l'éducatrice, qui occupe un poste régulier, traverse une phase d'investissement intense où elle se sent reconnue dans les responsabilités qu'elle assume auprès de son équipe. Se définissant comme « célibataire, sans enfant » et « 100 p. 100 libre », elle ne voit pas d'inconvénient à ses horaires de travail. Malgré ces divers aspects positifs, elle n'entrevoit pas, comme la plupart, de rester longtemps dans cet exercice et pense à occuper un jour un poste de cadre ou à changer de milieu de pratique, tout en restant dans le même domaine. Chez elle, on pourrait dire que la vie professionnelle s'est d'abord substituée au fait d'avoir des enfants : « J'en ai quinze », dit-elle laconiquement, en référence au groupe de jeunes avec qui elle travaille. Mais, avec le temps, cette maternité symbolique lui est apparue limitée : « Ça compense un peu des besoins maternels, des besoins de materner, mais jusqu'à un certain point... » Malgré cela, elle ne se sent pas encore très pressée de mettre des enfants au monde : cela pourra aller vers le milieu de la trentaine, comme sa propre mère lui en fournit l'exemple.

Les quatre éducatrices regroupées dans ce type de stratégie veulent donc avoir un ou une et même des enfants. Elles en parlent au pluriel. Le souci dont elles témoignent de s'assurer la disponibilité nécessaire pour remplir cette fonction est un indice évident de valorisation de la parentalité et donc de la famille. Mais, dans le présent, c'est leur inscription dans la sphère du travail qui domine, et cela, pour diverses raisons : faire sa place et trouver la reconnaissance, notamment en accédant à un statut régulier et conforme aux compétences acquises, dénouer une situation conflictuelle ou poursuivre l'exploration d'une expérience profitable. Le projet d'enfant(s) est reporté à plus tard, la carrière passant en premier dans l'ordre du temps, mais pas nécessairement dans celui des valeurs. C'est d'ailleurs quasi textuellement que l'exprime l'une de ces quatre éducatrices : « Je pense que, oui, la famille va être importante. » Mais, en pratique, elle ne peut pas encore l'être.

Chez celles qui travaillent sans statut régulier, les enjeux sont précis et la hiérarchisation des projets explicite. Ce qui les amène à vouloir s'établir professionnellement d'abord et, une fois cela fait et grâce aux avantages que cela procure (sécurité matérielle, stabilité d'horaires, etc.) à s'établir ensuite sur le plan familial ou du moins à connaître une première maternité. Dans cet ordre, les deux ensembles de projets sont possibles. Que l'on inverse la séquence et ils cessent d'être réalisables les uns autant que les autres, les charges maternelles faisant entrave au déroulement de la trajectoire professionnelle. Les études sur la discontinuité des femmes en emploi tendent d'ailleurs à leur donner raison. Kempeneers (1992) et Kempeneers et Saint-Pierre (1992) ont en effet montré à quel point la discontinuité persiste d'une génération à l'autre, malgré une participation accrue des femmes au marché du travail[13]. Cette discontinuité n'est d'ailleurs pas le seul fait des femmes qui ont des enfants. Point essentiel pour notre propos, leurs résultats montrent que l'effet de discontinuité des charges maternelles est modulé par la catégorie professionnelle : à charges maternelles égales, ce sont les enseignantes qui ont la plus forte continuité. Les auteures l'expliquent par les conditions avantageuses dont elles jouissent dans le secteur public. Or, les éducatrices dont il est ici question constituent un groupe professionnel comparable aux enseignantes, non seulement par le fait d'appartenir au secteur public et d'avoir les mêmes avantages, mais encore par la nature des fonctions exercées. Que des éducatrices veulent assurer leur ancrage en emploi avant de fonder une famille apparaît donc comme une démarche des plus stratégiques devant les contraintes réunies de la famille et de l'emploi qui pèsent sur elles.

Si l'on tient compte de leur âge, la mise en pratique de leur stratégie entraîne un report vers la fin de la séquence prescrite du calendrier de la fécondité : fin de la vingtaine, première moitié de la trentaine. C'est particulièrement le cas de la dernière éducatrice considérée. On peut donc conclure que les stratégies de ces éducatrices sont professionnelles et familiales, l'ordre des termes reflétant ici l'ordre chronologique de réalisation de leurs projets prioritaires.

---

13. Sur une base longitudinale, ces chercheuses se sont penchées sur la continuité en emploi des générations nées entre 1934-1938 et 1959-1963. Les catégories étudiées sont les cadres et les professionnelles, les enseignantes, les techniciennes, les surveillantes, les employées de l'administration, de la vente et des services, les ouvrières et les manœuvres.

« Des enfants, oui, bientôt »

La stratégie selon laquelle on veut des enfants dans un avenir rapproché comprend quatre éducatrices. Elles désirent toutes être mères et formulent elles aussi ce désir au pluriel, parlant d'avoir « des » enfants. Toutes se situent dans la deuxième moitié de la vingtaine. Aucune n'évoque d'expérience d'enfance malheureuse, malgré le divorce des parents dans un cas. Pour l'une d'entre elles, c'est précisément le bonheur vécu durant l'enfance, dans la famille d'origine, qui alimente le désir d'avoir des enfants : une façon de transmettre, de partager ce qu'elle a reçu. Toutes sont en relation conjugale, et aucun problème n'est signalé à ce sujet. Au contraire, les témoignages font allusion de manière plus ou moins directe à une expérience heureuse ou satisfaisante en ce domaine. Pour ces quatre éducatrices, la vie conjugale et la vie familiale sont au moins aussi importantes que le travail, sinon prioritaires. Elles comptent sur les avantages que donne leur appartenance au secteur public d'emploi : possibilité de prolongement du congé de maternité, de retour au travail à temps partiel. Pour réaliser leur projet de maternité dans de bonnes conditions, elles se sentent même prêtes à faire des ajustements considérables dans leur vie professionnelle : réorientation vers une activité professionnelle moins accaparante ou moins coûteuse d'un point de vue socio-émotif.

L'une de ces éducatrices avait l'intuition d'être enceinte à l'époque où nous l'avons rencontrée, bien que cela ne fût pas encore confirmé. Le cas échéant, elle allait poursuivre sa grossesse et avait l'intention de continuer à profiter d'un horaire de travail réduit aux trois cinquièmes qui lui laissait plus de latitude pour sa vie en dehors du travail. Les trois autres souhaitaient avoir un enfant dans un délai de un ou deux ans. Toutes se sentent prêtes à entrer dans cette étape de leur vie. « Mon horloge biologique tourne », fait valoir l'une d'elles : elle sent que l'âge reproductif est arrivé pour elle, comme pour d'autres femmes qu'elle côtoie.

Leur anticipation de la maternité en rapport avec le travail qu'elles font n'est pas exempte de toute inquiétude cependant. Ces éducatrices craignent que leur tâche professionnelle ne leur laisse pas toute l'énergie qu'elles jugent nécessaire aux tâches maternelles, surtout lorsque l'enfant est en bas âge. La double tâche se profile à l'horizon. Ainsi, l'une d'elles n'entrevoit pas aisément la situation de mère et d'éducatrice : « Ça ne sera pas de tout repos », prévoit-elle, sur le plan de la tâche, des horaires, de la garde des enfants. En outre, des préoccupations d'un autre ordre émergent de leurs récits. Constatant, à partir de leur activité professionnelle, les difficultés d'adaptation que peuvent connaître les jeunes, ces femmes pensent, et parfois s'en inquiètent, de l'avenir de leurs propres enfants. Chacune aborde cette éventualité à sa façon, y faisant face directement (« on consultera, au besoin ») ou cherchant à s'en défendre (« on a de meilleures bases que les parents des milieux défavorisés d'où viennent les jeunes du centre d'accueil »). C'est pourtant devant un véritable dilemme qu'elles se trouvent, comme le veut l'interprétation proposée par l'une de ces éducatrices et à laquelle il est difficile de ne pas donner tant soit peu crédit : le milieu familial, pense-t-elle, n'est pas une garantie pour éviter aux jeunes des problèmes parce qu'il n'est pas la seule source d'influence à laquelle ils et elles sont soumises.

Bien qu'elles veuillent toutes avoir des enfants, ces éducatrices veulent poursuivre leur activité professionnelle. L'une d'elles n'exclut pas d'ailleurs la

mobilité vers un poste d'encadrement. C'est pour des raisons négatives (ne pas rester enfermée à la maison) ou positives (le travail est source d'intérêt, de gratification, de développement personnel) qu'elles projettent de maintenir leur activité professionnelle après la maternité. Malgré leur aspiration à se donner une famille et à y consacrer du temps et de l'énergie, le modèle de la femme au foyer ne s'applique aucunement dans leur cas.

En dépit de certaines différences, ces quatre éducatrices se rejoignent dans une même valorisation de la famille qui s'exprime telle quelle ou à travers leurs pratiques anticipées au regard de la fécondité. Si leurs projets se réalisent comme prévu dans le temps, leur maternité surviendra toutefois vers la fin de la séquence prescrite de la fécondité. Sans exclure la profession ni son importance (elles la trouvent significative, s'y sentent utiles ou efficaces, etc.), l'imminence de leur projet de maternité, le rythme et l'orientation qu'elles veulent donner à leur activité professionnelle par la suite montrent que des stratégies nettement « familiales » sont ici à l'œuvre. Élément clé de ce type de stratégie, le « temps partiel volontaire » est un des moyens de satisfaire cette orientation familiale[14]. Dans les récits de ces éducatrices s'affirment à la fois une conformité aux prescriptions pour l'usage du temps fertile (à la limite toutefois, pour les plus âgées) et une inscription valorisée dans la sphère de la famille qui n'exclut pas mais accommode la vie professionnelle.

Conclusion

Au-delà des différents types de stratégies dans lesquels se rangent les éducatrices touchées par notre analyse, il importe de mettre en évidence certains points. D'abord, toutes se définissent comme mères. Cela suppose, il va sans dire, que l'on considère une telle définition non pas comme une réalité étroite mais large, construite au point de rencontre des caractéristiques du statut professionnel et familial, des pratiques, valeurs et projets. Qu'elles veuillent pour bientôt ou pour plus tard avoir des enfants, qu'elles hésitent à le faire ou qu'elles y aient renoncé, toutes donnent d'elles-mêmes une identité de mère qui s'appuie cependant sur des médiations distinctes. Par les liens de la maternité biologique ou ceux de la maternité sociale, elles se définissent dans l'univers de la relation, du soin, de la responsabilité à l'égard des enfants. Dans certains cas, l'exercice de la profession a retardé ou empêché la maternité biologique ; en d'autres cas, celle-ci modifiera le parcours professionnel. Mais elles se placent toujours dans l'axe d'une identité maternelle ou maternante. Et il est intéressant de noter que celles qui remettent le choix à plus tard ou qui semblent peu susceptibles de le faire précisent presque toujours qu'il y a de toute manière des enfants dans leur vie soit dans la sphère du travail, soit dans celle de la famille élargie.

---

14. En revenant au travail à temps partiel, les éducatrices s'ajouteront au quart des femmes actives qui actuellement travaillent dans cette forme d'emploi du temps, au Canada, comme aussi en France. Toutefois, rappellent certaines études, c'est beaucoup plus souvent par contrainte que par choix que les femmes travaillent à temps partiel (Kempeneers 1992 ; Nicole-Drancourt 1990). Au Canada, en 1991, 36 p. 100 des travailleuses à temps partiel avaient choisi ce régime de travail ; de plus, 13 p. 100 travaillaient à temps partiel en raison de leurs responsabilités personnelles ou familiales (Lindsay 1993).

Cela dit, le choix ou le refus, plus ou moins actifs ou passifs, de la maternité biologique dont il était ici question s'opère à l'intérieur de stratégies qui, dans un premier abord, se donnent comme une modulation sur les règles du jeu du temps : celui de la fécondité comme celui du travail. En repoussant le moment de la première naissance ou le moment de la décision plus globale à savoir si elles se donneront ou non une famille, ces éducatrices jouent sur les limites prescrites de la séquence de la fécondité, se situant plus ou moins en son centre ou dans ses marges. Dès lors, elles apparaissent comme des « déviantes douces » des normes de régulation sociale du temps fertile, reportant à la fin de la vingtaine ou au début de la trentaine le moment de devenir mère. Au plus tard quelques-unes vont-elles jusqu'au mi-temps de la trentaine. Il est vrai qu'il ne faut pas perdre de vue que nous parlons de la première maternité. À l'instar des femmes ayant un niveau élevé de formation, elles font ainsi valoir leur « capital scolaire » – peut-être d'autant plus que cette profession a sans doute une valeur de mobilité appréciable pour des femmes en majorité issues de milieu modeste. Pour y arriver, elles cherchent à gagner du temps. En reportant à plus tard le temps de la fécondité, elles comptent utiliser le temps ainsi réservé à mieux s'établir dans la profession, à s'y familiariser davantage. Leur stratégie tente également de trouver une règle de partage du temps de travail entre la sphère de la production et celle de la famille, en anticipant le recours au congé de maternité et en planifiant le temps partiel, pour se garder plus de disponibilité – et donc plus de temps – pour les enfants et la famille.

Loin de s'élaborer dans une rationalité à l'état pur, ce jeu sur le temps reflète des stratégies pour échapper à l'effet des contraintes qui sont faites aux éducatrices, comme, de façon plus générale, aux femmes. À ce titre, l'analyse a permis de mettre en évidence l'influence sur leurs trajectoires de déterminants lourds quant aux modes spécifiques d'insertion des femmes dans la sphère du travail. Parmi ces déterminants, rappelons d'abord la précarité qui caractérise l'entrée en emploi des jeunes éducatrices. Précarité dorée sans doute, par rapport à celle de la plupart des femmes dans le secteur des services, mais précarité qui n'en touche pas moins l'exercice professionnel et son articulation avec la vie hors travail. À l'étirement de la période d'attente de statut semblent correspondre des ajustements qui ont des conséquences sur les comportements de fécondité, comme l'illustrent nos résultats. Les jeunes éducatrices sans poste déploient des efforts considérables pour mieux assurer leur insertion dans leur milieu professionnel, insertion dont le statut régulier est l'un des signes les plus tangibles. Cette mobilisation entraîne un report des projets de maternité mais, du même coup, la possibilité de les réaliser dans des conditions plus favorables. En effet, les éducatrices sans poste les plus anciennes seront affectées à des remplacements de plus longue durée et elles pourront alors bénéficier de congés de maternité plus longs, identiques à ceux qui sont octroyés aux éducatrices régulières. Un tel choix s'avère donc stratégique à l'égard de l'articulation des rôles professionnel et maternel en dégageant plus de disponibilité pour l'étape critique qui suit immédiatement l'arrivée de l'enfant.

Il faut pourtant noter que, depuis 1985, la tendance dans les négociations collectives dans le secteur public à l'égard des congés de maternité et des congés parentaux a été de rendre les mêmes droits accessibles tant au personnel sans poste qu'au personnel en poste. Cette égalité de droits ne fait pas disparaître cependant l'insécurité et l'insatisfaction liées de façon

fondamentale à l'absence de poste et qui influent sur le rapport au travail, amplifiant sans doute les pratiques de surinvestissement dans le travail et les efforts pour consolider au maximum le lien d'emploi, allant jusqu'à déplacer ou à exclure d'autres projets de vie, dont ceux de la maternité, malgré les avantages existants. Par ailleurs, il est probable que les effets de la précarité soient contrebalancés par d'autres aspects de la situation des éducatrices. On a vu ainsi que les éducatrices sans poste qui veulent un ou une enfant dans un avenir proche sont également engagées dans des liens conjugaux qui paraissent stables et satisfaisants. Par contre, deux des trois éducatrices sans poste qui hésitent ou temporisent vivent seules, selon toute apparence[15].

Contrainte spécifique à l'insertion des femmes dans la sphère du travail, l'articulation des rôles professionnel et maternel présente, dans le cas des éducatrices, des accents tout à fait particuliers. Si les éducatrices se préoccupent peu du partage égal des tâches ménagères, cela ne veut pas dire qu'elles soient des privilégiées, sous ce rapport, dans leur négociation de la vie quotidienne avec leur partenaire, lorsqu'elles en ont un. C'est, croyons-nous, parce que quelque chose d'autre les inquiète davantage : la juxtaposition des tâches éducatives ou la pénétration réciproque des rôles professionnel et maternel et des responsabilités à l'égard des enfants – pour lesquelles elles ne mettent aucunement en question la part qu'y prend le conjoint. Cette juxtaposition paraît être le prix de l'orientation dans un des secteurs d'emploi où se concentrent les femmes (éducation, soins de santé, services sociaux) et où leurs fonctions recoupent les fonctions maternelles. Ce prix, elles sont les premières à le payer. Il entre dans la stratégie des unes qui renoncent à la maternité, dans celle des autres qui freinent la réalisation de leur désir d'enfant ou s'inquiètent au sujet des enfants qu'elles auront. Témoins directes des difficultés d'adaptation que vivent les jeunes, les éducatrices sont tiraillées dans un mouvement d'aller-retour entre leurs observations tirées du travail et la définition de leurs propres projets familiaux. Diverses solidarités les aident à se dégager de ces tiraillements (soutien provenant du conjoint, des collègues de travail, par exemple), mais il arrive aussi que leur histoire familiale soit de nature à les entretenir.

Nous en venons enfin à un dernier commentaire. Les stratégies des éducatrices se révèlent influencées autant par les mutations qui touchent la famille que par celles qui touchent la sphère du travail. Le phénomène de rupture d'union conjugale et de recomposition familiale joue comme une contrainte sur leurs stratégies. Si l'exposition à ce phénomène au cours de l'enfance n'autorise qu'à une lecture très prudente de leur choix en matière de fécondité, l'influence paraît plus évidente lorsque cette exposition s'est produite au cours du passé récent. L'alliance à des hommes déjà engagés conjugalement ou déjà pères de famille semble imposer des limites au projet d'enfant, tout comme si la fécondité des premières conjointes empêchait celle des secondes. Si, théoriquement, les recompositions familiales peuvent permettre une certaine circulation de la fonction maternelle entre les femmes, ce n'est pas ce qui transparaît des stratégies des éducatrices. Et peut-être précisément à cause du travail qu'elles

15. Nous avons ici un exemple des lacunes dues au fait que notre enquête ne touchait pas directement les conjoints. En effet, il aurait été intéressant de connaître non seulement l'existence du conjoint et certaines de ses caractéristiques socio-professionnelles, mais encore ses projets, désirs, priorités quant à la formation de la famille.

font. On peut émettre l'hypothèse que, surexposées aux problèmes familiaux, elles modèleraient leur stratégie en conséquence. On peut éventuellement y voir le résultat d'une influence croisée du travail et de la famille sur leur choix de maternité et le signe d'une spécificité additionnelle du mode d'inscription de ces femmes dans ces deux sphères de la vie, de leur vie.

Monique Cournoyer
Institut québécois de recherche
sur la culture

RÉFÉRENCES

BATTAGLIOLA, Françoise et Maryse Jaspard
1990 « Séquences de la vie familiale, évolution des rapports familiaux », *Travail et famille. Deux temps, une vie*, Paris. Institut de l'enfance et de la famille, Éditions Candot-Bourgery : 33-76.

CARMEL, Marlène
1990 *Ces femmes qui n'en veulent pas. Enquête sur la non-maternité volontaire au Québec.* Montréal, Éditions Saint-Martin.

COLLECTIF CLIO
1992 *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles.* Montréal, Le Jour

COMMAILLE, Jacques
1984 « Avant-propos », *Travail des femmes et famille.* Numéro spécial de Sociologie du Travail, 3 : 241-242.
1993 *Les stratégies des femmes.* Paris, La Découverte.

DAUNE-RICHARD
1984 « Activité professionnelle, travail domestique et lignées féminines », in *Le sexe du travail. Structures familiales et système productif.* Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble : 45-47.

DAVID, Hélène
1991 « L'avenir de la sociologie du travail », *Sociologie et sociétés,* 23, 2, automne : 43-47.

DEJOURS, Christophe
1980 *Travail et usure mentale.* Paris, Le Centurion.

DUCHESNES, Louis
1993 *La situation démographique au Québec*, Québec, Les Publications du Québec.

GREGSON, Nickey et Michelle Lowe
1993 « Renegotiating the Domestic Division of Labour? A Study of Dual Career Households in North East and South East England », *The Sociological Review,* 41, 3 : 475-505.

HAICAULT, Monique
1984 « La gestion ordinaire de la vie en deux », *Sociologie du travail,* 26, 3 : 268-277.

KEMPENEERS, Marianne
1991 « La discontinuité professionnelle des femmes au Canada : permanence et changements », *Population*, 1 : 9-28.

1992 *Le travail au féminin. Analyse démographique de la discontinuité professionnelle des femmes au Canada.* Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

KEMPENEERS, Marianne et Marie-Hélène Saint-Pierre
1989 « Discontinuité professionnelle et charges familiales : regards sur les données canadiennes », *Cahiers québécois de démographie*, 18, 1, printemps : 63-85.

1992 « Discontinuité professionnelle et charges familiales : le poids de la famille en question », in Renée B.-Dandurand et Francine Descarries (dir.), *Mères et travailleuses. De l'exception à la règle.* Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, Québec : 45-77.

KODRAS, Janet E. et Irene Padavic
1993 « Economic Restructuring and Women's Sectoral Employment in the 1970s : A Spatial Envestigations Across 380 U.S. Labour Market Area », *Social Science Quarterly*, 74, 1, mars : 1-28.

LABORIE, Françoise
1986 « Peut-on penser les différences ? », in Anne-Marie de Vilaine, Laurence Gavarini et Michèle Le Coadic (dir.), *Maternité en mouvement.* Grenoble, Presses universitaires de Grenoble ; Montréal, Éditions Saint-Martin : 22-26.

LANGEVIN, Annette
1984 « Régulation sociale du temps fertile des femmes », *Le sexe du travail,* Grenoble, Presses de l'Université de Grenoble : 97-111.

1986 « Le calendrier des naissances : quels enjeux ? quelles stratégies ? », in Anne-Marie de Vilaine, Laurence Gavarini et Michèle Le Coadic (dir.), *Maternité en mouvement, Les femmes, la reproduction et les hommes de sciences.* Grenoble, Presses universitaires de Grenoble ; Montréal, Éditions Saint-Martin : 116-119.

LE BOURDAIS, Céline, Pierre J. Hamel et Paul Bernard
1987 « Le travail et l'ouvrage. Charge et partage des tâches domestiques chez les couples québécois », *Sociologie et sociétés*, XIX, 1, avril : 37-57.

LÉVESQUE, Andrée
1989 *La norme et les déviantes.* Montréal, Remue-ménage, Montréal.

LEMIEUX, Denise et Lucie Mercier
1989 *Les femmes au tournant du siècle, 1880-1940. Âges de la vie, maternité et quotidien.* Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.

LINDSAY, Colin
1993 *Les femmes sur le marché du travail. Projet des groupes cibles.* Ottawa, Statistique Canada, Division des statistiques sociales, du logement et des familles.

MARSHALL, Katherine
1993 « Les parents occupés et le partage des travaux domestiques », in *Perspective* (Statistique Canada), automne : 25-33.

MERCIER, Lucie
1990 « Le quotidien et le partage des tâches », in Denise Lemieux (dir.), *Familles d'aujourd'hui*. Québec, Institut québécois de recheche sur la culture : 143-157.

MORELL, Carolyn
1993 « Intentionally Childless Women : Another View of Women's Development », *Affilia*, 8, 3, automne : 300-316.

NICOLE-DRANCOURT, Chantal
1990 « Organisation du travail des femmes et flexibilité de l'emploi », *Sociologie du travail*, XXXII, 2 : 173-194.

PITROU, Agnès
1987 « L'interaction entre la sphère du travail et la sphère de la vie familiale », *Sociologie et sociétés*, XIX, 2, octobre : 103-113.

PITROU, Agnès *et al.*
1983 *Trajectoires professionnelles et stratégies familiales. Le cas des employés de la Sécurité sociale et des aides soignants*. Aix-en-Provence, Laboratoire d'économie et de sociologie du travail.

1984 « La continuité de l'activité professionnelle : trajectoires d'employées du secteur tertiaire », *Sociologie du travail*, 3 : 290-307.

STATISTIQUE CANADA
1992 *Moyenne annuelles de la population active*. Catalogue 71220.